



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 12 octobre 2017 Compte-rendu



La maison de quartier de la Madeleine a accueilli la cinquième réunion du conseil de quartier de la Madeleine.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée au commerce et à la démocratie participative,
Louis Barret, conseiller municipal délégué au quartier de la Madeleine,
Pascal Pragnères, élu de l'opposition.

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Jeanine ANDRES
Danielle ARQUERO
Laurent AZEMARD
Sandrine BARROSO
Elisabeth BASEGUY
Jean-Jacques BEASLAS
Monique BOYER-MUHARY
Pascale BRUSSEAU
Martine CARDOUAT
Bernard CHAYNES
Jean-Louis CHAYNES
Paul-Edouard CONSTANS
Claude CUVET
Dagmar DURAND
Claudine HEBRARD
Alice HUBERT
Nicole LABIT
Jean-Jacques MAZIERES
André-Pierre OLIVIER
Dominique PECHDO
Marie-Claude PETER
Michel RAYSSAC
Isabelle SANEGON

Noël BONAFOUS
Véronique DELONCLE
Brigitte DIMUR
Marina DJAFARRE
Alain DURAND
Francis ESCAFFRE
Francine EVE
Michel FERRIE
Isabelle GALKINE
Marc GAUCI
Max GAYRARD
Thérèse GAYRARD
Marie-Laurence GESTIN
Sylviane GUERIN
Jacqueline JAQUELINET
Georgette JUDLIN
Carine LABORIE
Thierry LAFOND
Christelle LUGOT
Corinne MARIES
Orchidée MONFERRER
Pierre POISSON
Guy RAFFANEL
Laura ROSSIGNOL
Marie-France SALSET
Michel SOULABAILLE
Geneviève TREBOSC
Josian VAYRE
Catherine VETEAU
Elisabeth VIDRY
Anne YORAUD

Etaient excusés

Christian ALIAS
Claude ARQUERO
Pierre BABOLAT
Bendouda BELHAOUDRI
Arnaud BEZIAT

Animée par Louis Barret, conseiller municipal délégué au quartier de la Madeleine et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la cinquième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol remercie les conseillers pour leur participation à ces instances de travail et de réflexion pour leur quartier.

Elle revient sur l'organisation des deux rendez-vous thématiques proposés les 13 mai et 24 juin derniers à l'ensemble des conseillers de quartier albigeois, respectivement sur les thèmes « attractivité / promotion territoriale » et « espaces naturels et agriculture urbaine ».

Ces rendez-vous qui ont remporté un vif succès (environ 200 participants) ont ainsi permis d'évoquer des sujets transversaux aux différents quartiers intéressant les Albigeois.

Elle présente le calendrier prévisionnel des démarches de démocratie participative en 2018 et spécifie que plusieurs rendez-vous ponctueront l'année :

- la 6ème série de conseils de quartier au printemps
- 5 réunions publiques par grands secteurs à l'automne
- possibilité d'un rendez-vous thématique complémentaire pour les conseillers de quartier (à définir).

Elle rend hommage à Claude Lecomte, conseiller municipal délégué au quartier de la Madeleine dont le décès est survenu le 24 juillet dernier. Elle informe que Louis Barret le remplace désormais en tant qu'élu délégué au quartier.

Elle évoque également la nécessité pour les conseillers de communiquer au service Vie des Quartiers, Citoyenneté, Jeunesse, leur adresse électronique dans le cadre de la modernisation des démarches de démocratie participative. En effet, l'équipe municipale souhaite pouvoir partager en temps réel des informations sur la vie municipale et l'actualité des 12 quartiers avec les conseillers (informations travaux, animations, ...).

Louis Barret rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment au conseil de quartier et qu'il tient ses permanences de proximité:

le 4ème mercredi du mois de 17h à 19h à la maison de quartier de la Madeleine.

Préoccupation de vie quotidienne et informations générales

Gestion de la tonte des espaces verts :

Laurence Pujol présente ensuite l'organisation de tontes différenciées des espaces verts de la ville en réponse aux questions exprimées durant l'été par plusieurs habitants :

Elle explique que sur certains espaces publics, dont la plaine de la Mouline ou la base de loisirs de Pratgraussals, les prairies ne sont que partiellement fauchées... cette pratique est un choix de gestion. Le fauchage tardif est une technique qui permet de préserver la richesse spécifique du

milieu et d'accroître sa biodiversité. La période de fauche, retardée à la fin de l'été permet la pleine expression des potentialités du milieu, que ce soit la faune ou la flore. La fauche tardive qui est intéressante du point de vue paysager, offre une ambiance agréable, colorée et vivante en plus de favoriser une multitude d'insectes, d'oiseaux et de micromammifères associés à cette flore. En effet, en laissant la nature se développer à son grès, les herbes et les fleurs sauvages pousser plus librement, de nombreux insectes devenus rares, comme les papillons ou les abeilles, font leur retour ce qui attire naturellement les prédateurs que sont les oiseaux. Ces derniers trouvent de plus dans ces zones sauvages un refuge idéal. La chaîne alimentaire est ainsi restaurée et la nature reprend ses droits.

Elle rappelle également que la gestion différenciée consiste à soigner et entretenir de manière plus ou moins régulière les espaces verts, en fonction de l'utilisation qui en est faite. Les endroits très fréquentés par le public, comme les parcs et jardins, bénéficient d'une attention toute particulière pour le plaisir et le confort de tous tandis que les espaces plus « sauvages » ou plus retirés, comme l'échappée verte sont volontairement moins entretenus (sans négliger la sécurité et le confort des promeneurs), la priorité étant ici accordée à la flore et, par voie de conséquence, à la faune.

Moustique tigre :

Laurence Pujol répond ensuite aux préoccupations exprimées durant l'été, au sujet de la présence du moustique tigre sur le territoire albigeois.

Elle explique qu'en Occitanie, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année par l'Agence régionale de Santé du 1er mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Elle informe les conseillers qu'Albi est sous surveillance et que ce dispositif repose sur :

- La surveillance des populations de moustiques (surveillance entomologique),
- La surveillance des cas humains (surveillance épidémiologique) basée sur un système de signalement accéléré à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer. De plus, tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous car il se déplace peu.

Le moustique qui vous pique est né chez vous et qu'il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Elle rappelle donc que pour éliminer les larves de moustiques il faut :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner (petits débris, pneus usagés, encombrants ou déchets verts)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Laurence Pujol informe les conseillers que des campagnes annuelles de démoustication sont effectuées annuellement sur le domaine public par une entreprise mandatée par la C2A pour assurer un traitement anti-larvaire sur les avaloirs et les égouts.

Si recrudescence locale, ne pas hésiter à se rapprocher du service hygiène de la C2A (<http://www.grand-albigeois.fr/236-hygiene-et-sante-publique.htm>; 05 63 76 05 97).

Elle explique également que La C2A n'ayant plus la possibilité de pulvériser sur les végétations afin d'éliminer le moustique adulte, le département et la préfecture, habilités à le faire, peuvent intervenir si des signalements sont recensés. Aussi, elle invite les conseillers à signaler leur présence sur www.signalement-moustique.fr

Service WiFi municipal :

Dans un autre registre, Laurence Pujol annonce que la Ville a lancé un nouveau service du WIFI gratuit à destination des Albigeois et des visiteurs sur 3 zones : le jardin national, la place Sainte-Cécile et le Stadium. Il fonctionne tous les jours de 7h à 23h grâce aux deux bornes relais installées sur ces sites.

Actualités du quartier de la Madeleine

Concernant l'actualité du quartier, Laurence Pujol et Louis Barret font le point sur les différents travaux de voirie réalisés:

- rue Porta (entre le Pont Vieux et la rue de la Visitation) : du 28 août au 30 novembre ont lieu les travaux de réhabilitation des réseaux des eaux usées et d'adduction d'eau potable (total : 616 657 euros). Ces travaux entraînent la mise en sens unique du Pont Vieux dans le sens Madeleine vers Cathédrale.
- Rue de Metz : agrandissement du trottoir devant l'école Lucie Aubrac réalisé entre le 10 juillet et le 4 août pour un montant de 62 000 euros.

Ils informent ensuite les conseillers de la poursuite d'aménagement du parvis de l'Église de la Madeleine avec l'installation de chaises de convivialité et arceaux deux roues prochainement.

Louis Barret salue le travail d'Alain Durand, conseiller de quartier de la Madeleine qui a exposé ses œuvres photographiques dans le jardin de la Berbie de mai dernier à mi-septembre.

Laurence Pujol fait un point sur les permanences de services publics de proximité qui se déroulent chaque mardi matin depuis Avril. Elle indique que 60 usagers ont été reçus et 74 demandes ont été traitées entre avril et juillet 2017. Elle rappelle que cette permanence rend divers services : espace de convivialité, CNI passeport, élection, tri sélectif, recueil des demandes de vie quotidienne, des demandes des associations, aide aux démarches administratives...

Certains conseillers expriment ensuite des questions complémentaires :

Voirie : est-il possible de mettre en place un giratoire au bas de la rue Rinaldi ?

Il est répondu que les dimensions de la chaussées ne permettent pas un tel équipement mais que des études d'aménagement sur la rue Porta et la rue Rinaldi sont prévues en 2018 dans le but d'améliorer la sécurité et l'esthétique de cet entrée de quartier.

Fontaine de Griffoul : la fontaine va t-elle fonctionner à nouveau ?

Louis Barret explique que cette fontaine avait été fermée il y a une vingtaine d'année parce que l'eau était impropre à la consommation. Néanmoins il annonce que des études ont été faites dans le cadre des travaux de la rue Porta pour raccorder cette fontaine à l'eau potable et la remettre en service.

Un travail de réflexion par groupe projets et/ou thématique

Deux groupes de travail thématiques sont constitués :

- Aménagements de proximité et évolution du quartier
- Attractivité de la rive droite : événementiels, animations de proximité et développement touristique.

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Martine Cardouat pour le groupe «Aménagements de proximité et évolution du quartier » et Pascale Brusseau pour le groupe « Attractivité de la rive droite : événementiels, animations de proximité et développement touristique».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette cinquième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.



- **Octobre/décembre 2017 : Réalisation des culées, c'est-à-dire les appuis d'extrémité de la passerelle permettant également en rive gauche, la réunion des places du Château et du Calvaire.**

- Janvier/février 2018 : Réalisation des murs de soutènement de la place du Château.

Les travaux de génie civil ont été confiés à l'entreprise GTM TP GC Sud-Ouest.

2^{ème} phase > mars 2018 au printemps 2019

- Assemblage et montage de la passerelle sur le viaduc. La construction de la passerelle et sa mise en place ont été confiées à l'entreprise italienne OMBA
- Réalisation des aménagements urbains sur la place du Château.

Il est précisé que les aménagements urbains de la place du Calvaire seront réalisés courant de l'été 2019, lorsque les entreprises auront complétement libéré la zone de chantier.

Salle événementielle :

L'opération de construction de la nouvelle salle événementielle se poursuit, dans le calendrier prévu.

Mai-juin 2017 : travaux préparatoires ont eu lieu (effacement de réseaux : lignes électriques aériennes)



Juillet 2017 : démarrage des travaux : désamiantage et démolition de l'ancienne salle des fêtes et du local associatif des pêcheurs.

Août 2017 : travaux de terrassement et réalisation des fondations profondes.

Septembre 2017 : réalisation de deux murs voiles en béton situés aux extrémités nord et sud de la future salle ; des murs voiles des locaux de service côté ouest et 16 forages pour les sondes géothermiques.

Octobre-Décembre 2017 : assemblage des structures en bois (poteaux, poutres, panneaux de couverture), réalisation de la couverture en zinc de la grande salle, poursuite des réseaux sous-dallage et réalisation de la dalle active.

Été 2018 : achèvement des travaux de construction et aménagements intérieurs. Ces travaux sont dirigés par le groupement d'architectes PPA et Encore Heureux. Ce chantier mobilise 21 groupements d'entreprises dont 14 groupements tarnais. L'ouverture au public est prévue pour le mois de décembre 2018.

Aménagement du site de Pratgraussals :

Au conseil municipal du 3 juillet 2017, la ville d'Albi a lancé la procédure de consultation pour retenir une équipe de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site de Pratgraussals. En Effet, compte tenu de la sensibilité naturelle et patrimoniale du site, la conception des aménagements sera confiée à une équipe pluridisciplinaire comprenant un paysagiste, un architecte-urbaniste, un concepteur lumière, un spécialiste en skate-park et un bureau d'études VRD. Après analyse des offres remises, cette équipe devrait être retenue dans le courant du mois de novembre. Il est rappelé que la recomposition de Pratgraussals s'effectuera sur plusieurs années selon plusieurs phases de travaux. Elle comprendra notamment :

- le développement d'équipements de loisirs pour tous (skate park, jeux de plein air, circuit running...),

- la réalisation de liaisons douces et d'aménagements paysagers,
- la valorisation de la rivière Tarn (ponton),
- la création d'une aire d'accueil des camping-cars,
- la réalisation d'une aire de stationnement en entrée nord,
- la requalification des abords de la Ferme,
- la rénovation des équipements existants (tennis, aire de jeux...).

Le conseil municipal du 25 septembre 2017 a décidé de lancer et d'organiser une concertation préalable sur ce projet d'aménagement d'ensemble qui se déroulera tout le long de son élaboration et associera le conseil de quartier, les associations locales, les Albigeois et les personnes concernées. Il est prévu les modalités de concertations suivantes :

- information et échanges sur l'avancée du projet lors des réunions du conseil de quartier de la Madeleine,
- organisation des réunions de concertation avec les riverains et les associations concernées par le projet,
- mise en ligne sur le site internet de la ville des informations présentant ce projet et son avancement avec possibilité pour les Albigeois de consigner leurs observations,
- mise à disposition du public à la maison des projets, rue de l'Hôtel de Ville, d'un dossier présentant le projet de Pratgraussals.

Ce dossier sera complété au fur et à mesure de l'avancement des études. Il sera accompagné d'un registre qui permettra de recueillir les avis et observations des Albigeois.

précédentes. Cette soirée a réuni environ une trentaine de spectateurs.

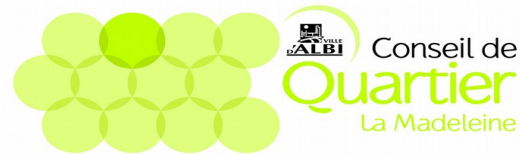


Le vendredi 16 et le samedi 17 juin se sont tenues des séances de collectages suivies d'une restitution à chaud à la maison de quartier de la Madeleine le dimanche 18 qui a réuni plus de 40 spectateurs. L'action s'est ensuite poursuivie sur le quartier Breuil-Mazicou et s'est clôturée par un spectacle final réunissant les collectages réalisés dans les deux quartiers, le 15 septembre dernier. In fine, l'action a permis de réaliser 27 collectages de récits de vie auprès d'habitants dont 13 pour le quartier de la Madeleine et a touché 200 spectateurs.

La directrice du patrimoine et de la culture revient ensuite sur les temps forts récurrents des animations estivales et explique que la Nuit Pastel a, cette année, changé de concept puisque le traditionnel chemin lumineux a été abandonné pour permettre de mettre en valeur, par un éclairage étudié, certains monuments ou endroits de la ville. Cet événement a réunit plus de 20 000 personnes.

La fête de la musique a également été un immense succès avec plus de 25 000 spectateurs ainsi que Place(s) aux artistes qui a réunit 40 000 personnes environ durant l'été.

Enfin les marchés gourmands ont également été très fréquentés tout au long de l'été et ont réunit plus de 18 000 personnes sur les 9 marchés organisés.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi
16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr